



PLAN DE RELANCE SOLIDAIRE 2021

LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE LA FFJDA

Ce document est à renvoyer à l'adresse action-relance@ffjudo.com

Tout élément d'illustration complémentaire (visuel, photos, vidéo) peut être joint à cette fiche.

TITRE DE L'ACTION OU DU PROGRAMME



OPERATION PARRAINAGE JUDO CLUB DES BRASSES

1. Ses Objectifs :

Recruter de nouveaux licenciés
Fidéliser les licenciés de la saison en cours
Offrir des avantages aux judoka déjà licenciés

2. Le public visé :

TOUT PUBLIC : JUDO – TAÏSO – JU-JITSU

Exemples : Enfants, adolescents, public périscolaire, classes de CE2, section UNSS, centre de loisirs, étudiants, personnes âgées en EPHAD, résidents d'IME

3. Son déroulement :

Le Judo club des Brasses propose à ses licenciés du début de saison, la possibilité de faire découvrir pour 20 € la pratique du judo à une, voire plusieurs personnes de leur entourage durant la période du 1 avril au 31 août 2021.

Chaque nouvelle licence enregistrée au prix de 40 euros versé à la FFJDA, le club reversera au parrain, les bénéficiaires de la réversion liée à chaque licence (la part apportée par les OTD, soit 20 € pour la région AURA et la Haute-Savoie) en réduction sur le montant de l'inscription 2021-2022.

Description des modalités de mise en œuvre de l'action proposée

4. Ses intérêts et bénéficiaires :

Recruter de nouveaux licenciés pour la saison 2020-2021.
Fidéliser les licenciés de la saison en cours par une offre de réduction sur la saison 2021-2022,

Pourquoi faire ce type d'action. Description des bénéfices recherchés par la mise en œuvre de l'action. Exemples : recrutement de nouveaux licenciés, établissement d'un partenariat avec une institution, fidélisation des licenciés pour la saison suivante, mobilisation de ressources financières pour le club, etc...)